BODACC
BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1914

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20260213. *Date de parution :* 5 novembre 2026. *Annonce numéro :* 1210.
Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

421 902 768 RCS Nantes.
PYVER.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 30000.00 EUR.
Adresse : 3, rue Alessandro Volta, 44470 Carquefou.
Précédent propriétaire : 421 902 768 RCS Nantes. **PYVER.** 380 972 844 RCS Fréjus. **E S E COMMUNICATION.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : STUDIO PLUNE NANTES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 rue Alessandro Volta 44470 Carquefou Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 801070228 Lieu d'immatriculation : Nantes. Société absorbee : PYVER Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 rue Alessandro Volta 44470 Carquefou Capital : 30000.00 EUR Numéro unique d'identification : 421902768 Lieu d'immatriculation : Nantes. Société absorbee : E S E COMMUNICATION Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1ER ÉTAGE, 32 allée Sebastien Vauban 83600 Frejus Capital : 7622.45 EUR Numéro unique d'identification : 380972844 Lieu d'immatriculation : Fréjus. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1095082.00 EUR - passif de 201082.00 EUR. actif de 1802304.00 EUR - passif de 379304.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Pour PYVER : 1 action ordinaire de la société PYVER donnera droit à 13,9361 actions de la Société Absorbante (soit un total de 6.967 actions, dont 636 actions ordinaires et 6.331 actions de préférence). Pour rémunérer les apports effectués par les Sociétés Absorbées, la Société Absorbante procédera à une augmentation de son capital social d'un montant nominal de 18.058 euros pour le porter de 10.000 euros à 28.058 euros (après division préalable par 100 de la valeur nominale des actions de la Société Absorbante), par création de : 6.331 ADP nouvelles d'une valeur nominale d'un euro chacune en rémunération des apports réalisés par la société PYVER, de 636 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale d'un euro chacune en rémunération des apports réalisés par la société PYVER, 11.091 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale d'un euro chacune en rémunération des apports réalisés par la société E S E COMMUNICATION. Pour E S E COMMUNICATION : 1 action ordinaire de la société E S E COMMUNICATION donnera droit à 22,1824 actions ordinaires de la Société Absorbante (soit 11.091 actions

ordinaires au total). Montant de la prime de fusion / scission : 2298783.40 EUR. Date du projet commun de fusion : 30.10.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société STUDIO PLUNE NANTES : 03.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de nantes). Pour la société PYVER : 03.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de nantes) Pour la société E S E COMMUNICATION : 03.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de FREJUS). Rajout de la rémunération de l'apport et suppression du doublon de la prime de fusion..

